

# Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

## ASSEMBLÉE DU 2 FÉVRIER 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 2 février 2026, tenue au 198A, rue de la Fabrique, à 19h30, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Marc Lemay, Michel Fortier, Éric Guillot, Amélie Bergeron et Julie Lemay, tous formant quorum.

Absence : Yannick Pressé

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après la vérification du quorum,

#### **RÉSOLUTION # 2026-02-027**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h30.

### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

#### **RÉSOLUTION # 2026-02-028**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux antérieurs
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. Correspondance
8. Dépenses à approuver
  - a) Fauchage des bordures de chemins
  - b) Congrès de l'ADMQ
  - c) Contrat avec Sogetel pour les services internet et téléphoniques
9. Demandes
  - a) Circulation et stationnement dans l'avenue du Foyer
  - b) Dénonciation de l'abolition du programme de l'expérience québécoise sans clause grand-père et de ses impacts sur les régions
  - c) Réseau Biblio – demande d'appui pour la mobilisation visant le maintien de la tarification préférentielle de Postes Canada pour l'envoi de livres de bibliothèques
10. Affaires courantes
  - a) Salaires 2026
  - b) Service incendie – rapport annuel
11. Suivi de dossiers
  - a) Formation pour les élus concernant l'éthique et la déontologie
  - b) Ministère des Transports – sécurité sur la route 265
  - c) Puits de l'avenue de l'Aqueduc – demande de CA au ministère

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

12. Règlements
13. Comités et MRC
  - a) DEA
14. Affaires nouvelles
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

### 4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS

#### RÉSOLUTION # 2026-02-029

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 12 janvier 2026 avec dispense de lecture.

### 5. COMPTES À PAYER

#### RÉSOLUTION # 2026-02-030

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter :

1. Les déboursés des chèques # 1799 à # 1809 pour la somme de 2 511.61 \$. Le chèque # 1786 est annulé.

NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	# CHQ	MONTANT
ERIC MARTEL	ANNULATION REPLACÉ PAR #1807	1786	-258.26 \$
ANNULÉ		1799	0.00 \$
ANNULÉ		1800	0.00 \$
PROULX, CELINE	REMB. TAXES PAYÉES EN TROP	1801	80.61 \$
VILLE DE NICOLET	CONSTAT INFRACTION DONALD BEAULIEU	1802	158.00 \$
ARLPHCQ	CONTRIBUTION 2026	1803	100.00 \$
CERCLE DES FERMIERES DE FORTIERVILLE	AIDE FINANCIÈRE 2026	1804	600.00 \$
CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL LOCAL 2865	AIDE FINANCIÈRE 2026	1805	250.00 \$
COMITE CULTUREL ET TOURISTIQUE	AIDE FINANCIÈRE 2026	1806	500.00 \$
ERIC MARTEL	REPLACE CHÈQUE #1786	1807	258.26 \$
FABRIQUE ST- LAURENT RIVIERES DU CHENE	AIDE FINANCIÈRE 2026	1808	500.00 \$
FONDATION BECANCOUR- NICOLET-YAMASKA	CAMPAGNE 2026	1809	323.00 \$

**TOTAL**

**2 511.61 \$**

2. Les comptes à payer des dépôts directs # 502776 à # 502812 pour la somme de 167 797.70 \$.

ADMQ	
ADH09375	1 218.22 \$
COTISATION MEMBRE ET ASSURANCE JURIDIQUE FAC26371	745.04 \$

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

CONGRES ADMQ	
TOTAL	1 963.26 \$

AIRCOM TECHNOLOGIES	
IN048088	5 293.15 \$
SURPRESSEUR EAUX USÉES	
TOTAL	5 293.15 \$

ANNIE JACQUES	
1257562322	77.01 \$
ESSUIE-TOUT, PAPIER TOILETTE	
TOTAL	77.01 \$

ASSOCIATION DU SOCCER LES SEIGNEURIES	
2026	250.00 \$
AIDE FINANCIÈRE 2026	
TOTAL	250.00 \$

BIBLIOTHÈQUE FORTIERVILLE	
2026	2 850.00 \$
AIDE FINANCIÈRE 2026	
TOTAL	2 850.00 \$

CENTRE BUREAUTIQUE MAURICIE INC.	
156502	94.95 \$
PHOTOCOPIEUR	
TOTAL	94.95 \$

PROTECTION INCENDIE CFS LTEE	
149304	178.98 \$
CONCENTRÉ EYESALINE	
TOTAL	178.98 \$

CHANTAL CASTONGUAY	
2026-01-20	38.98 \$
DEPLACEMENT DOCUMENTS COMPTABLE	
TOTAL	38.98 \$

CHEM ACTION INC.	
F-79780	597.87 \$
LANCE INJECTION	
TOTAL	597.87 \$

CLEF DE LA GALERIE	
2026	1 500.00 \$
FINANCEMENT DE LA MISSION 2026	
TOTAL	1 500.00 \$

COVRIS COOPÉRATIVE	
499534	21.68 \$
BEIGNE, COLLET TOILETTE	
500875	135.99 \$
ESSENCE	
504331	260.84 \$
ESSENCE ET CHLORE	
TOTAL	418.51 \$

LA CROIX ROUGE CANADIENNE	
2026	225.00 \$
ENTENTE SERVICES SINISTRÉS 2026	
TOTAL	225.00 \$

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

<b>LES CULTURES G.T. INC.</b>	
2026-01-15	540.38 \$
DÉNEIGEMENT STATION DES EGOUTS	
<b>TOTAL</b>	<b>540.38 \$</b>

<b>ENERGIES SONIC INC.</b>	
104702706	743.24 \$
PROPANE	
<b>TOTAL</b>	<b>743.24 \$</b>

<b>EPICERIE TOURNESOL</b>	
255322	21.92 \$
NETTOYEUR FOUR, EAU JAVEL, PAPIER ALUMINIUM	
259690	10.28 \$
CRÈME, NETTOYEUR	
<b>TOTAL</b>	<b>32.20 \$</b>

<b>FQM ASSURANCES</b>	
21768	272.50 \$
ASSURANCES ACCIDENT BÉNÉVOLES	
21846	33 970.94 \$
ASSURANCES 2026	
<b>TOTAL</b>	<b>34 243.44 \$</b>

<b>FQM</b>	
16577	150.75 \$
PLAN GESTION DES ACTIFS EN EAU	
<b>TOTAL</b>	<b>150.75 \$</b>

<b>GASTON GAUDET</b>	
2026-01-15	2 227.64 \$
DÉNEIGEMENT TERRAINS MUNICIPAUX	
<b>TOTAL</b>	<b>2 227.64 \$</b>

<b>IMPRIMERIE FILLION ENR.</b>	
65561	77.03 \$
PLAQUE HONORIFIQUE MAXIME GUILLOT	
<b>TOTAL</b>	<b>77.03 \$</b>

<b>ENTREPRISES JACQUES BEAUDET INC.</b>	
2026-01-15	33 794.60 \$
CONTRAT DÉNEIGEMENT	
2026-02-15	33 794.60 \$
CONTRAT DÉNEIGEMENT	
<b>TOTAL</b>	<b>67 589.20 \$</b>

<b>LAVERY</b>	
1725037	125.90 \$
DOSSIER CPTAQ #375822+417237	
1725049	321.93 \$
DROIT ACQUIS RECONSTRUCTION RÉSIDENCE	
1726870	16 435.67 \$
SERVICES JURIDIQUES	
<b>TOTAL</b>	<b>16 883.50 \$</b>

<b>ENTRETIEN PAYSAGER JAMES KINGSTON</b>	
284	74.73 \$
FAUCHAGE RÉSERVE D'EAU RUE AQUEDUC	
<b>TOTAL</b>	<b>74.73 \$</b>

<b>MICHEL FORTIER</b>	
2026-01-20	76.52 \$
DEPLACEMENTS FORMATION	

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

TOTAL	76.52 \$
<b>OMH CŒUR DU QUÉBEC</b>	
2025-11-14	-37.00 \$
BUDGET RÉVISÉ 2025	
2026	8 468.00 \$
DÉFICIT 2026	
TOTAL	8 431.00 \$
<b>PG SOLUTIONS</b>	
CESA62259	10 039.62 \$
CONTRAT ENTRETIEN ET SOUTIEN DES APPLICATIONS	
CESA64680	1 254.18 \$
HÉBERGEMENT SUITE FINANCIÈRE AURORA	
TOTAL	11 293.80 \$
<b>LE SAGITTAIRE</b>	
1591	172.47 \$
CARTOUCHE ENCRE, CLÉ USB	
TOTAL	172.47 \$
<b>RECYC-LAV INC.</b>	
1283	287.44 \$
COLLECTE DES ENCOMBRANTS	
TOTAL	287.44 \$
<b>LE RÉSEAU INFORMATION MUNICIPALE</b>	
FA25-68890	212.70 \$
ABONNEMENT ANNUEL MUNICIPAL	
TOTAL	212.70 \$
<b>LES ENTREPRISES RONALD BEAUDET INC.</b>	
2026-01-15	3 340.02 \$
DÉNEIGEMENT TERRAINS MUNICIPAUX	
TOTAL	3 340.02 \$
<b>SPA MAURICIE</b>	
1905-07-18	3 537.00 \$
ENTENTE DE SERVICE 2026	
TOTAL	3 537.00 \$
<b>MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FRANÇOISE</b>	
1905-07-18	1 822.65 \$
QUOTE-PART ROUTE SAVOIE	
TOTAL	1 822.65 \$
<b>SYLVIE BOURASSA</b>	
2026-01-09	50.00 \$
PRÉPARATION SALON FUNÉRAIRE ALAIN LEMAY	
TOTAL	50.00 \$
<b>TREMBLAY, BOIS, MIGNAULT LEMAY S.E.N.C.</b>	
143292	1 011.78 \$
DOSSIER INTIMIDATION	
TOTAL	1 011.78 \$
<b>YVONNE LACHANCE</b>	
2026-01-15	1 512.50 \$
PISTE SKI DE FOND ET PISTE PIÉTONNIÈRE	
TOTAL	1 512.50 \$
<b>TOTAL</b>	<b>167 797.70 \$</b>

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

3. Les prélèvements automatiques pour la somme de 11 841.47 \$.

NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES	70.23 \$
BENEVA	ASSURANCES COLLECTIVES	2 152.75 \$
HYDRO-QUEBEC	LUMIÈRES DE RUES	40.36 \$
HYDRO-QUEBEC	LUMIÈRES DE RUES	290.66 \$
HYDRO-QUEBEC	AQUEDUC	2 254.97 \$
SOLUTIONS IT CLOUD.CA	MICROSOFT 365 ET BACK UP	81.52 \$
MEDIAL CONSEIL SANTE SECURITE INC.	MUTUELLE PRÉVENTION	362.75 \$
NORTH POINT	PHOTOCOPIEUR	111.53 \$
POSTE CANADA	CIRCULAIRE	49.09 \$
REVENU CANADA	D.A.S JANVIER 2026-TAUX RÉDUIT	1 373.71 \$
REVENU CANADA	D.A.S. JANVIER 2026-TAUX RÉGULIER	55.48 \$
MINISTERE DU REVENU	D.A.S. JANVIER 2026	4 511.75 \$
MINISTERE DU REVENU	C.N.T. 2025	131.88 \$
SOGETEL INC	LIGNES TÉLÉPHONIQUES	354.79 \$

**TOTAL** **11 841.47 \$**

4. Le total des salaires bruts pour le mois de janvier 2026 pour la somme de 17 117.52 \$.

### 6. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Revenus taxes municipales	40 126.30 \$
Location vestiaire	225.00 \$
Location bureau poste	160.00 \$
Location service de garde	100.00 \$
Location salle municipale et chalet des sports	375.00 \$
Conteneur électronique	54.93 \$
Publicité Écotier	240.00 \$
Subv. PAVL AIRRL ponceau St-Alphonse	16 754.90 \$
Permis rénovations	15.00 \$
Articles municipaux (photocopies, test eau, vieux fer etc.)	70.00 \$
Intérêts sur EOP + ristournes Desjardins	128.90 \$
<b>Total</b>	<b>58 250.03 \$</b>

### 7. CORRESPONDANCE

Expéditeur	Sujet
Réseau biblio	Projet de loi C-15 (Postes Canada) concernant les envois de prêts entre bibliothèques.

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

Table des MRC	Coupes au Programme d'aide au développement du transport collectif
ARLPHCQ	Présentation des services
MRC Bécancour	Règlement # 412
Ministère des Transports	Exemption du dépôt de garantie pour les travaux dans l'emprise du MTQ.
Ste-Hélène-de-Bagot	Résolution pour la responsabilité des fournisseurs pour garantir la sécurité des communications en cas de crise – demande d'appui

### 8. DÉPENSES À APPROUVER

#### a) Fauchage des bordures de chemins

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite faire faucher l'herbe en bordure des routes au mois de juillet ;

#### RÉSOLUTION # 2026-02-031

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner l'entreprise Grimard et Fils pour le fauchage au coût de 125 \$ / heure plus les taxes. L'équipement utilisé sera un tracteur Valtra avec broyeur déportable Maschio à marteaux aiguisables. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-32000-51 (entretien des chemins).

#### b) Congrès de l'ADMQ

CONSIDÉRANT QUE le congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec se tiendra au Centre des congrès de Québec du 17 au 19 juin 2026;

#### RÉSOLUTION # 2026-02-032

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre à la directrice générale d'assister au congrès au coût de 648 \$ plus les taxes, incluant la formation précongrès. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-13000-419 (formation). Les frais de déplacement et d'hébergement seront remboursés selon le règlement en vigueur à ce sujet.

#### c) Contrat avec Sogetel pour les services internet et téléphoniques

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite améliorer le service internet au bureau municipal, afin de permettre l'utilisation de l'application Windows distance pour le télétravail en cas de besoin;

ATTENDU QUE le contrat avec Sogetel pour les services internet et téléphoniques prend fin en 2026;

#### RÉSOLUTION # 2026-02-033

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- De renouveler le contrat pour les services internet et téléphoniques avec la compagnie Sogetel pour une période de cinq (5) ans et d'autoriser la directrice générale pour la signature du contrat;
- De faire installer et activer un branchement internet au bureau municipal de 150 Mbps avec une adresse IP fixe (coût de 99.95 \$ pour l'installation et l'activation et coût mensuel de 99.95 \$ par mois);
- Que les contrats de service internet pour le chalet des loisirs et l'aqueduc passent de 20 Mbps à 50 Mbps, étant donné que le forfait de 20 Mbps n'existe plus (coût de 64.95 \$ par mois par branchement).

### 9. DEMANDES

#### a) **Circulation et stationnement dans l'avenue du Foyer**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs résidents de l'avenue du Foyer sont mécontents du fait que de nombreux automobilistes de retour dans leur cour privée afin de se rendre au CHSLD;

#### **RÉSOLUTION # 2026-02-034**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'aménager une virée avec une signalisation adéquate dans la rue projetée, afin que les gens n'utilisent plus les entrées privées pour se retourner;
- d'aviser la directrice du CHSLD afin que le message soit transmis aux employés;
- de publiciser la nouvelle virée dans le journal local.

#### b) **Dénonciation de l'abolition du programme de l'expérience québécoise sans clause grand-père et de ses impacts sur les régions**

CONSIDÉRANT QUE le programme de l'expérience québécoise (PEQ) s'adressait aux travailleurs étrangers temporaires ou aux étudiants étrangers diplômés du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le PEQ a pris fin le 19 novembre 2025 sans prévoir de clause grand-père pour les personnes déjà installées et engagées dans un processus d'établissement permanent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes de sélections permanentes déjà présentées dans le cadre de ce programme continueront d'être examinées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, mais sans aucune garantie de résultat rapide;

CONSIDÉRANT QUE le PEQ représentait un engagement clair de l'État québécois envers les personnes immigrantes francophones ayant choisi le Québec, qui ont payé des taxes et impôts tout en contribuant activement à la société;

CONSIDÉRANT QUE cette décision administrative, froide et aveugle aux réalités humaines, force aujourd'hui des familles intégrées à retourner dans leur pays d'origine, malgré des années de vie active au

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

sein de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE dans la municipalité de Ste-Cécile-de-Lévrard, une municipalité de la MRC de Bécancour, cette décision condamne une famille entrepreneure, propriétaire de sa maison et d'une entreprise locale essentielle et dynamique, la Ferme Robin, à l'arrachement et au déracinement après quatre années de vie active au sein de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE cette famille parle français, participe pleinement à la vie communautaire et contribue de manière tangible à la vitalité économique locale;

CONSIDÉRANT QUE leurs quatre enfants, intégrés à nos écoles, sont brutalement confrontés à une rupture scolaire, sociale et identitaire, une situation que le conseil juge humainement inacceptable;

CONSIDÉRANT QUE dans un contexte de pénurie criante de main-d'œuvre, de fragilité des services de proximité et de dévitalisation des régions, expulser des familles productives, engagées et francophones relève de l'absurdité totale;

CONSIDÉRANT QUE cette situation illustre une incohérence flagrante entre les discours gouvernementaux sur l'attractivité des régions et les décisions réelles qui vident nos communautés de leur forces vives;

CONSIDÉRANT QUE la disparition de telles familles représente non seulement une perte économique, mais aussi une blessure pour l'ensemble d'une communauté, un échec social et un message démotivant pour l'ensemble du Québec;

### **RÉSOLUTION # 2026-02-035**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Fortierville dénonce l'abolition du programme de l'expérience québécoise sans clause grand-père pour les personnes déjà établies au Québec;

QUE le conseil municipal demande au gouvernement du Québec de mettre en place des mesures transitoires, incluant une clause grand-père, afin de permettre aux personnes immigrantes déjà intégrées de poursuivre leur parcours vers la résidence permanente;

QUE le conseil municipal réaffirme l'importance de l'immigration régionale comme facteur clé de développement économique, social et démographique;

QUE le conseil municipal appui Gauthier et Eveline De Robin de Barbentane, ainsi que leurs quatre enfants, dans leur processus pour obtenir leur résidence permanente au Canada et ainsi poursuivre leur établissement dans la vie économique et sociale de notre territoire;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, au ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, monsieur Jean-François Roberge, au député de la circonscription de Nicolet-Bécancour, monsieur Donald Martel et à monsieur Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour.

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### c) Réseau Biblio – demande d'appui pour la mobilisation visant le maintien de la tarification préférentielle de Postes Canada pour l'envoi de livres de bibliothèques

ATTENDU QUE les bibliothèques publiques jouent un rôle essentiel dans l'accès direct et équitable à la culture, à l'éducation et à l'information pour l'ensemble de la population;

ATTENDU QUE le prêt entre bibliothèques et l'envoi de documents par la poste constituent un service fondamental, particulièrement pour les petites municipalités et les citoyens vivant en région;

ATTENDU QUE la tarification réduite offerte par Postes Canada pour l'envoi de livres de bibliothèques permet de maintenir des services accessibles et financièrement viables pour les municipalités;

ATTENDU QUE toute augmentation significative ou l'abolition de cette tarification réduite aurait des impacts directs sur l'offre de services des bibliothèques, leurs budgets et l'accessibilité pour les usagers;

ATTENDU QU'une mobilisation nationale est en cours afin de demander à Postes Canada et au gouvernement fédéral de maintenir cette tarification préférentielle pour les livres de bibliothèques;

ATTENDU QUE la Municipalité de Fortierville est préoccupée de l'impact concret qu'aurait l'abolition de cette tarification sur les services de sa bibliothèque et de ses usagers;

EN CONSÉQUENCE,

### **RÉSOLUTION # 2026-02-036**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. QUE la Municipalité de Fortierville appuie le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie dans la mobilisation nationale visant le maintien de la tarification réduite de Postes Canada pour l'envoi de livres de bibliothèques;
2. QUE la Municipalité reconnaisse l'importance de cette mesure pour assurer l'accessibilité aux services de bibliothèque, notamment pour les citoyens des petites municipalités et des régions;
3. QUE la Municipalité demande au gouvernement fédéral de préserver cette tarification préférentielle pour les bibliothèques publiques et retirer du projet de loi C-15 la proposition d'abroger les dispositions du paragraphe 19(1)(g1) de la Loi sur la Société canadienne des postes;
4. QUE copie de la présente résolution soit transmise au ministre des Services publics et de l'approvisionnement du Canada, l'honorable Joël Lightbound, ainsi qu'au Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

## 10. **AFFAIRES COURANTES**

### a) **Salaires 2026**

CONSIDÉRANT l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT QUE la politique de gestion prévoit annuellement une

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

hausse de salaire annuelle équivalente à l'indexation du coût de la vie, avec un minimum de 2.5 %;

CONSIDÉRANT QUE l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 2.1 % dans la dernière année;

### **RÉSOLUTION # 2026-02-037**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la hausse salariale suivante aux employés de la municipalité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

- Pour les employés Annie Jacques (directrice générale), Chantal Castonguay (directrice générale adjointe), Benoit Tousignant (inspecteur municipal), Marcel Nault (inspecteur municipal adjoint), Jérémie Lafleur (opérateur en eau potable), Sylvie Bourrassa (concierge) et Jenna Colbert (entretien des espaces verts), une hausse de salaire de 2.5 %.
- Pour les nouveaux employés temporaires occasionnels de voirie, le conseil accorde un tarif horaire de 3.00 \$ de plus que le salaire minimum, et un bonus de 0.50 \$ de l'heure après 3 mois de travail.
- Pour les élus, conformément au règlement portant sur la rémunération des élus municipaux, une hausse du salaire et de l'allocation de dépenses de 2.5 %.

#### **b) Service incendie – rapport annuel**

ATTENDU QU'à chaque année, depuis la mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie, un rapport annuel doit être complété portant sur les activités municipales;

ATTENDU QUE la directrice générale a complété ce rapport pour l'année 2025 et l'a soumis au conseil municipal pour approbation;

### **RÉSOLUTION # 2026-02-038**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport annuel 2025 des activités municipales en incendie présenté par la directrice générale. Ce rapport devra être soumis à M. Guy Lemieux du Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour.

## **11. SUIVI DE DOSSIERS**

#### **a) Formation pour les élus concernant l'éthique et la déontologie**

La directrice générale déclare que tous les élus ont suivi, conformément à la loi, la formation obligatoire portant sur l'éthique et la déontologie. Cette formation a été donné par Me Pier-Olivier Fradette le 19 janvier dernier à Ste-Cécile-de-Lévrard.

#### **b) Ministère des Transports – sécurité sur la route 265**

ATTENDU QUE suite aux consultations publiques réalisées dans le cadre de l'élaboration de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés, la municipalité avait adopté la résolution # 236-09-2022 demandant au ministère des Transports du Québec

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

de :

- Vérifier la possibilité d'aménager une traverse piétonnière sur la route 265, à l'intersection de la route 265 et de la rue Principale;
- Élaborer un plan pour réduire la vitesse dans la zone de 50 km/h sur la route 265.

ATTENDU QUE suite à l'envoi de cette résolution, une rencontre avait eu lieu avec le ministère le 13 octobre 2022;

ATTENDU QUE le ministère avait envoyé un résumé de la rencontre par lettre le 10 novembre 2022, dans laquelle il recommandait à la municipalité l'installation de panneaux radars pour la vitesse sur la route 265;

ATTENDU QUE la municipalité a installé des panneaux radars pour la vitesse à chaque extrémité de la zone de 50 km/h sur la route 265 au courant de l'année 2024;

ATTENDU QUE le 27 janvier dernier, le ministère des Transports a sollicité une rencontre avec la municipalité au sujet de la route 265 dans laquelle il a été précisé que :

<b>Vitesse</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il n'est pas possible de réduire la limite de vitesse en-dessous de 50 km/h considérant l'environnement bâti, l'absence de trottoir, la largeur de la route, etc.;</li><li>• Aucune étude de vitesse n'a été réalisée par le ministère entre 2022 et 2025;</li><li>• Il est recommandé de faire parvenir au ministère les statistiques issues des panneaux radars afin que des démarches soient réalisées en collaboration avec la Sûreté du Québec, s'il y a lieu.</li></ul>
<b>Traverse piétonnière</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le ministère a fait une étude d'observation d'une durée de 12 heures (7h à 19h) à l'intersection de la route 265 et de la rue Principale et seulement 4 personnes ont traversé la route, donc il considère injustifié l'aménagement d'une traverse piétonnière à cet endroit;</li><li>• Le fait que le trottoir de la rue Principale ne se rende pas jusqu'à la limite de l'intersection et qu'il n'y ait pas de trottoir à l'est de la route 265 rendrait non sécuritaire une traverse piétonnière;</li><li>• L'éclairage n'est pas suffisant à l'intersection.</li></ul>

ATTENDU QUE pour que le ministère aille de l'avant avec l'aménagement d'une traverse piétonnière à l'intersection de la rue Principale et de la route 265, il faudrait que la municipalité s'engage à prolonger le trottoir de la rue Principale, aménager des trottoirs sur la route 265 et installer de l'éclairage public supplémentaire près du garage situé à l'intersection;

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### RÉSOLUTION # 2026-02-039

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal abandonne l'idée d'aménager une traverse piétonnière sur la route 265, considérant les importants investissements que cela nécessiterait pour la construction de trottoirs supplémentaires;

DE fournir au ministère des Transports et à la Sûreté du Québec les données statistiques issues des panneaux-radars pour la vitesse sur la route 265;

DE demander au ministère des Transports de réaliser une étude de vitesse dans la zone de 50 km/h sur la route 265, afin de connaître la vitesse des usagers à l'entrée et à la sortie de la zone de 50 km/h.

#### **c) Puits de l'avenue de l'Aqueduc – demande de CA au ministère**

La directrice générale informe le conseil que la demande de certificat d'autorisation a été déposée au ministère de l'Environnement concernant le puits d'eau potable de l'avenue de l'Aqueduc. C'est la troisième fois que la demande est déposée. Cette fois-ci, le service de l'ingénierie de la FQM a collaboré avec l'hydrogéologue pour l'élaboration de la demande.

### **12. RÈGLEMENTS**

Aucun règlement.

### **13. COMITÉS ET MRC**

#### **a) Défibrillateur externe automatisé (DEA)**

La directrice générale informe le conseil que le DEA a été installé dans un boîtier chauffant à l'extérieur de la caserne. Le DEA a été enregistré sur l'application Jacques de Champlain. Une publicité à ce sujet sera diffusée sur les réseaux sociaux et dans le journal l'Écotier.

### **14. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle.

### **15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 20h04 et se termine à 20h15.

### **16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### RÉSOLUTION # 2026-02-040

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h15.

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

\_\_\_\_\_  
Julie Pressé, mairesse

\_\_\_\_\_  
Annie Jacques, d.g. et  
greffière-trésorière.

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».